



Master of Law droit de la santé et des biotechnologies

Descriptif

Le Master of Law, orientation droit de la santé et des biotechnologies, offre une formation approfondie, unique en Suisse, dans le domaine du droit de la santé publique, du droit médical et du droit des biotechnologies. Elle permet d'approfondir – sous l'angle théorique et pratique – les aspects nationaux et internationaux de la santé publique, du droit médical, du droit de l'assurance-maladie et des autres assurances de soins, de l'encadrement juridique des progrès médicaux et des biotechnologies.

Objectifs

Cette orientation s'adresse notamment aux étudiants intéressés par une activité au sein d'une institution de soins, d'une entreprise du domaine sanitaire ou pharmaceutique, d'une assurance, d'un office de l'administration publique traitant des questions de santé, ou d'une organisation internationale ou non gouvernementale liée à la santé.

A l'issue de la formation, les étudiants ont la faculté d'appréhender les nombreux défis que doit relever notre société dans le domaine de la santé : garantir l'équité d'accès aux soins, maîtriser les coûts de la santé, encadrer les progrès médicaux et les biotechnologies, prévenir les catastrophes sanitaires, etc. Ils pourront ainsi conseiller juridiquement des institutions de soins, des collectivités publiques, des professionnels de la santé, des organisations non gouvernementales, des assurances de soins, des patients ou des entreprises du domaine sanitaire.

Points forts

- Formation unique en Suisse.
- Ouverture interdisciplinaire dans une perspective nationale et internationale.
- Orientation ancrée dans la réalité pratique du droit de la santé.
- Eventail de sujets de la plus grande actualité.
- Possibilité d'effectuer un stage en cours de formation.
- Niveau élevé d'encadrement des étudiants.

Titre décerné

Master of Law, orientation
droit de la santé et des biotechnologies

Crédits

90 ECTS, 3 semestres

Langue d'enseignement

Français

Responsables de l'orientation

Prof. Olivier Guillod

Prof. Dominique Sprumont

Conditions d'admission

Les personnes titulaires d'un Bachelor of Law d'une faculté de droit suisse ou d'un titre jugé équivalent sont admises sans condition supplémentaire.

Pour les personnes titulaires d'un titre dans un autre domaine ou délivré par une université étrangère, un complément d'études pourra être exigé.

Délai d'inscription

30 avril pour la rentrée d'automne (mi-septembre)

30 novembre pour la rentrée de printemps (mi-février)

Immatriculation

Bureau des immatriculations

Av. du 1^{er}-Mars 26

CH-2000 Neuchâtel

www.unine.ch/immatriculation

Contact et information

Faculté de droit

Avenue du 1^{er}-Mars 26

CH-2000 Neuchâtel

Tél. +41 32 718 12 00

secretariat.droit@unine.ch

www.unine.ch/droit





Perspectives professionnelles

Le Master of Law ouvre les portes de toutes les professions juridiques. A titre d'exemple, l'orientation droit de la santé et des biotechnologies offre notamment les perspectives professionnelles suivantes :

- avocat
- institutions de soins
- entreprises du domaine sanitaire et pharmaceutique
- administration publique
- assurances sociales et privées
- organisations internationales et non gouvernementales

Plan d'études

Le plan d'études est fondé sur trois piliers :

- **cours** (pour un total de 60 ECTS), soit :
 - cours spécifiques à l'orientation (pour un total de 32 ECTS), parmi lesquels figurent des cours obligatoires (pour un total de 26 ECTS) et des cours à option spécifiques à l'orientation (pour un total de 6 ECTS); et
 - cours à option libres à choisir dans la liste générale du programme de Master of Law (pour un total de 28 ECTS).
- **trois modules du séminaire thématique** (pour un total de 12 ECTS), dont au moins un module spécifique à l'orientation.
- **mémoire de Master** (18 ECTS).

Cours obligatoires (26 crédits ECTS)

- Biotechnologie et environnement juridique des sciences de la vie
- Droit de la santé publique
- Droit médical
- Systèmes de soins et assurance maladie

Cours à option spécifiques (6 crédits ECTS)

- Droit des assurances sociales approfondi
- Droit du dopage
- Droit du travail approfondi
- Droit et progrès médical
- Droit pénal administratif
- Droit pharmaceutique et des autres produits de la santé
- Marketing social (FSE)
- Propriété intellectuelle
- Propriété intellectuelle et technologies de l'information et de la communication
- Valorisation des droits de propriété intellectuelle et innovation

Cours à option libres (28 crédits ECTS)

28 crédits ECTS à choix parmi tous les autres cours de la liste générale (plan d'études : www2.unine.ch/droit/master).

Séminaire thématique (12 crédits ECTS)

Un module obligatoire du séminaire thématique (4 crédits ECTS) à choisir dans la liste suivante :

- Module 3 - Innovation et viticulture
- Module 6 - Responsabilité médicale
- Module 9 - Mise en oeuvre des assurances sociales - l'exemple d'un dossier d'accident (LAA)
- Module 12 - Quand le droit pénal se met au service de la santé: lutte contre la criminalité pharmaceutique

Deux autres modules (8 crédits ECTS) à choisir parmi tous les autres modules du séminaire thématique (plan d'études : www2.unine.ch/droit/master).

Un ou deux modules peuvent également être remplacés par un concours figurant dans la liste générale.

Mémoire de Master (18 crédits ECTS)

